



Pommier / Poirier

N°20
03/09/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Maladies de conservation** : risque durant la maturation des fruits.
- **Carpocapse des pommes** : période à risque d'éclosions de la troisième génération. Le risque est présent en secteur précoce, tout particulièrement dans les parcelles avec présence de dégâts liés aux générations précédentes.
- **Tordeuse orientale** : période à risque en parcelles sensibles.

• Maladies de conservation

La gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation (Cf. BSV n°18 du 23 juillet 2020) doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la date prévisionnelle de récolte, des conditions météorologiques annoncées durant cette dernière et de la durée de stockage prévue. Le risque tavelure doit également être pris en compte dans les parcelles où des taches sont observées.

Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.

Mesures prophylactiques : éliminer les chancre sur bois lors des opérations de taille ainsi que les fruits momifiés, ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol. Lors de la récolte, éviter les chocs sur les fruits et si possible la cueillette sous la pluie, stocker les palox sur terrain sec.

• Black Rot

Des symptômes de Black Rot sur fruits sont observés en parcelles sensibles (sur variété Chantecler notamment). Le pourcentage de fruits touchés est en augmentation.

Les contaminations primaires ont lieu au moment de la chute des pétales et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire).

Evaluation du risque

Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes.



Symptômes de Black Rot

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

• Chancre à Nectria

Le chancre à Nectria ou chancre européen peut provoquer des dégâts importants sur bois (formation de chancres sur rameaux, charpentières ou tronc entraînant un dessèchement brutal des rameaux) mais également sur fruits (pourriture sèche au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en conservation).

Evaluation du risque

Les contaminations ont lieu lors de périodes humides.

Les plaies de cueillette et la chute des feuilles constituent des portes d'entrée non négligeables pour le champignon.



Chancre à Nectria

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : dans les parcelles sensibles (vergers contaminés ou variétés sensibles), il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie. En hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum et donc l'extension de la maladie.

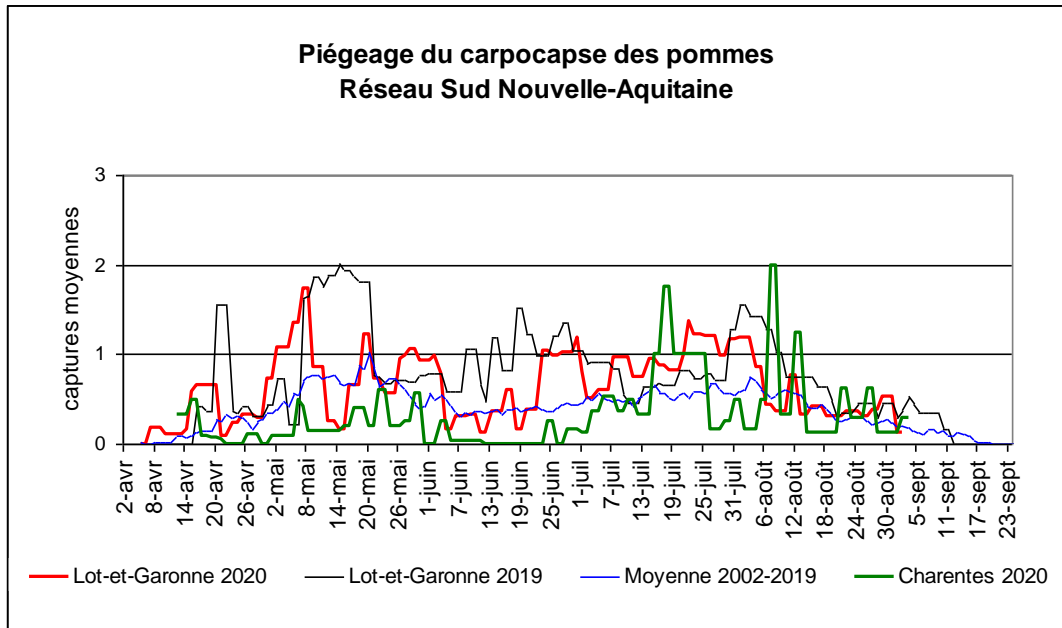
• Feu bactérien

Des contrôles visuels sont à maintenir pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse.



Des perforations récentes de carpocapse des pommes sont observées sur certaines parcelles.

En parcelle à forte pression, le pourcentage de fruits avec dégâts a progressé durant le mois d'août. La descente des larves de carpocapse des pommes dans les bandes pièges se poursuit.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, en secteur précoce, un troisième vol partiel (30 à 50 % d'un vol) est en cours. A ce jour, près de 90 % du potentiel de pontes et 40 % du potentiel d'éclosions de la troisième génération auraient été réalisés.



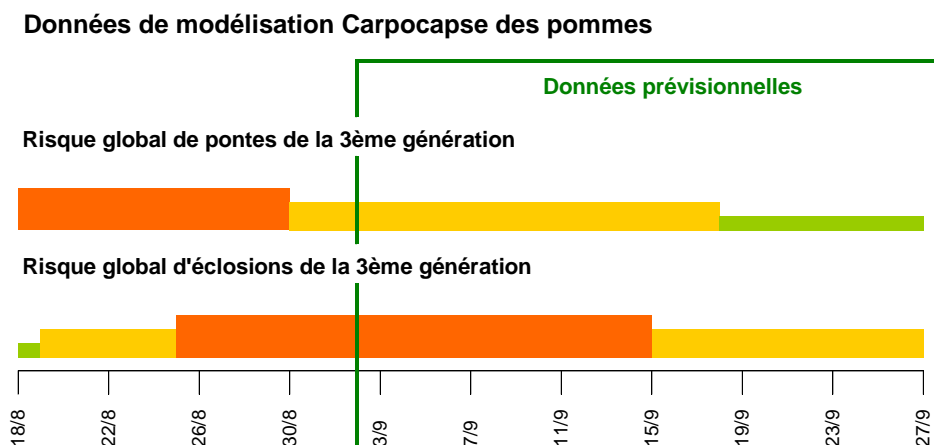
Dégât de carpocapse des pommes
(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, en secteur précoce, les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'aux 14-16 septembre.

En secteurs plus tardifs (Charentes), où il ne devrait s'agir que d'une ébauche de vol, les éclosions débutent.

Evaluation du risque

Vis-à-vis de cette troisième génération, le risque est présent en secteur précoce tout particulièrement dans les parcelles avec dégâts.



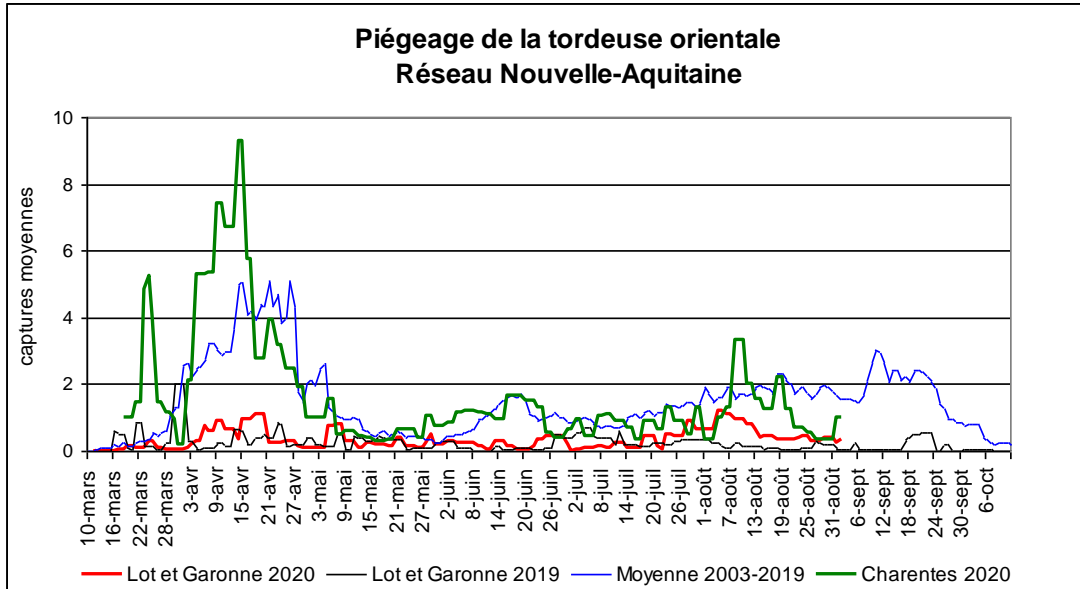


Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuse orientale

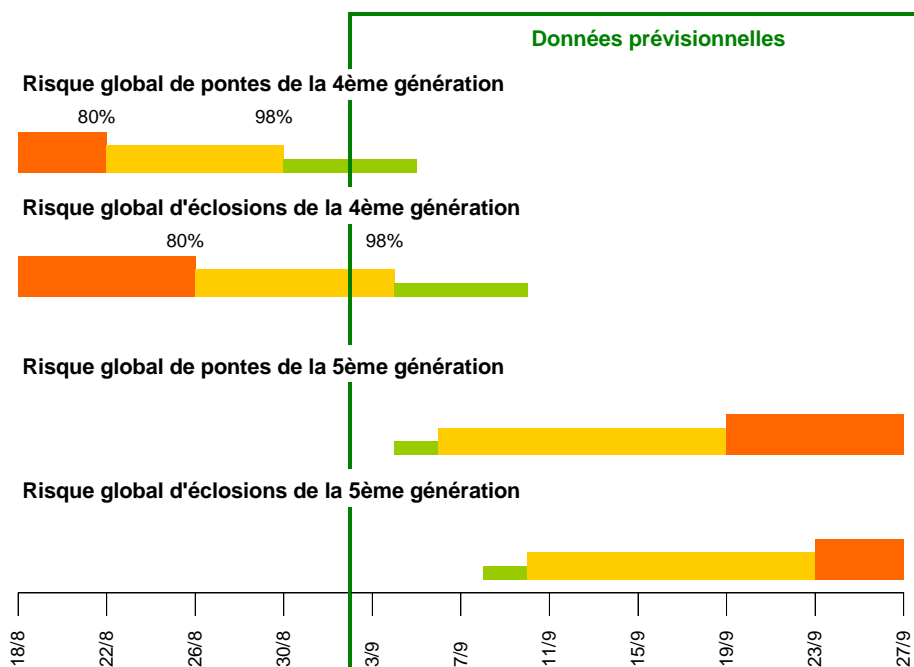
Sur notre réseau de piégeage, une hausse des captures a été enregistrée au cours du mois d'août notamment sur les Charentes.



Données de modélisation : d'après le modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, en secteur précoce les éclosions de la quatrième génération s'achèvent et un cinquième vol partiel (60 % d'un vol) débute.

En secteurs plus tardifs (Charentes), les éclosions de la quatrième génération sont en cours. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières, les éclosions devraient rester soutenues jusqu'à la fin de cette semaine et une ébauche de cinquième vol pourrait débiter à partir du 20 septembre.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours. A cette période de l'année, on assiste à un chevauchement des générations qui rend le risque quasi continu.

Le risque est présent particulièrement dans les situations avec présence de dégâts liés aux générations précédentes. Des observations régulières doivent être réalisées notamment dans les parcelles à récolte tardive et sur variétés sensibles.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Les dégâts se localisent au point de contact entre fruits, entre feuilles et fruits ou au niveau de la cuvette pédonculaire. Sur les parcelles du réseau d'observation, peu de dégâts sont observés.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

Si des dégâts sont observés, la mise en place de pièges spécifiques pourra être envisagée pour la prochaine campagne dans les parcelles concernées.

• Punaises phytophages

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures de larves et d'adultes sont enregistrées.

Quelques dégâts ont été notés sur une parcelle.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.



Larve d'*Halyomorpha halys*

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)



Dégâts sur fruits

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont modérées. En parcelles, le nombre de pousses présentant des dégâts reste stable.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

• Acariens

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30 % de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

- **Metcalfa pruinosa**

En parcelles de référence, on note régulièrement la présence de *Metcalfa* au stade adulte ainsi que la présence de larves parasitées par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* (cocons).

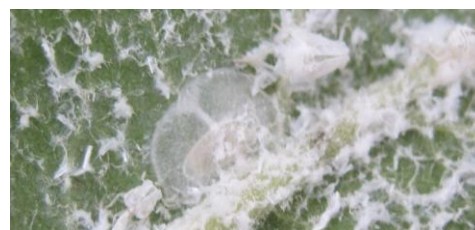
Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

- **Cicadelles**

La présence de cicadelles blanches et de cicadelles vertes est toujours notée sur certaines parcelles.

- **Pucerons**

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron cendré du pommier, puceron mauve du poirier...) migrent sur des plantes hôtes secondaires. A partir du mois de septembre, ils retournent sur les arbres fruitiers pour y déposer les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.



Larve de *Metcalfa* parasitée (cocon)
(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)



Dégâts de cicadelles
(Crédit Photo : S. Pelletier - CDA 17)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives, en mettant en place une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal afin de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et réduire ainsi le potentiel de population pour la saison prochaine.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Auxiliaires**

Nous observons la présence d'auxiliaires : syrphes, coccinelles, chrysopes, punaises prédatrices, larves de cécidomyies prédatrices...



Œufs de chrysophe
(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

- **Etat sanitaire à la récolte**

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante. Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1000 fruits pris au hasard est envisageable afin de noter la présence éventuelle des parasites : carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ».